

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION du CAMPING LES PEUPLIERS

• RESERVATION D'UN EMPLACEMENT OU D'UN LOCATIF

Le camping accepte les réservations d'emplacement et de location afin de garantir à sa clientèle un emplacement pour le jour de son arrivée. Celles-ci sont soumises à certaines conditions : tout contrat de réservation sera accompagné d'un acompte. Toute réservation n'est effective et définitive qu'après avoir envoyé le contrat dûment complété, daté et signé accompagné d'un acompte et après le renvoi du contrat de réservation validé par le responsable du camping pour confirmation.

NB : la réservation est personnelle. Il est interdit de sous-louer ou de céder à un tiers. Toute modification du nombre de personnes pouvant entraîner une variation du montant du séjour doit être signalée à la réception avant votre arrivée. Le nombre de personnes indiqué pour chaque location est un nombre maximum par emplacement (enfant et bébé compris). Toute modification du contrat devra être signalée au préalable et ne sera possible qu'après accord du camping. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping. Tout locataire doit, à son arrivée, se présenter au bureau d'accueil muni de son contrat de réservation et régler les formalités d'arrivée. Les clefs lui seront alors remises. Pour l'accès au camping le port du bracelet permanent est obligatoire et l'autocollant du camping apposée sur le véhicule.

• **L'ACOMPTE** : L'acompte est de 30% du montant total de la location (le montant minimum de l'acompte est de 150€).

• SOLDE DU SEJOUR

Le solde du séjour doit être versé 30 jours avant la date d'arrivée ; si nous n'avons pas reçu votre règlement, nous considérerons votre réservation annulée et toutes sommes versées resteront acquises au camping. Pour toute réservation d'hébergement locatif intervenant moins de 30 jours avant votre arrivée, vous devez régler la totalité du montant de la location lors de la réservation.

Pour la location d'un emplacement, le solde du séjour et la taxe municipale de séjour seront **payables 30 jours avant votre arrivée**.

L'emplacement est disponible le jour de l'arrivée prévu par le contrat (entre 14h et 19h) jusqu'au jour de départ prévu par le même contrat (avant 11h30, sur rendez-vous selon les disponibilités du planning).

Pour la location d'un hébergement, le solde du séjour et la taxe municipale de séjour seront **payables 30 jours avant l'arrivée**. La location est disponible le jour de l'arrivée prévu par le contrat (entre 16h et 19h) jusqu'au jour de départ prévu par le même contrat (avant 10h sur rendez-vous selon les disponibilités du planning).

• **MODES DE PAIEMENT ACCEPTES** : Carte Bancaire, Chèques Vacances (envoi en recommandé avec AR), Chèque Bancaire, Virement Bancaire. Les chèques bancaires à l'ordre du camping Les Peupliers sont acceptés **uniquement** pour le paiement de l'acompte. Les chèques étrangers ne sont pas acceptés. **Le paiement du solde par chèque bancaire n'est pas autorisé le jour de l'arrivée.**

• ARRIVEE RETARDEE OU DEPART ANTICIPE

Vous devez aviser le camping de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre location. Le gestionnaire se réserve le droit de disposer de l'emplacement prévu s'il restait sans nouvelles 24 heures après la date d'arrivée prévue. Les règlements effectués ne seront pas remboursés. Aucun remboursement, ni réduction ne seront consentis en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

• CAUTION

Pour chaque location, hébergement ou emplacement avec sanitaire, une caution globale de 300€ (80 € + 220 €) en chèque ou carte bancaire, est demandée à l'arrivée pour couvrir les éventuels dégâts du locatif ; elle comprend une caution ménage de 80€ pouvant couvrir d'éventuels frais de nettoyage en fin de location (ménages, couvertures...). Elle est restituée le jour du départ (après état des lieux sur rendez-vous selon les disponibilités du planning, pendant les heures d'ouverture de la réception) déduction faite d'éventuelles détériorations et/ou manquements constatés lors de l'état des lieux. Le nettoyage de la location est à la charge du locataire. Il doit la rendre aussi propre qu'il l'a trouvée le jour de son arrivée. En fin de séjour, la location doit être restituée en parfait état de propreté à l'intérieur et aux abords immédiats, dans le cas contraire, la caution de 80€ est conservée. Le matériel de chaque location fait l'objet d'un inventaire chiffré. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler toute anomalie. Chaque location contient tout le matériel de table et cuisine, protection de lits, oreillers et couvertures. **Les draps et taies ne sont pas fournis** (possibilité de location sur place).

• **ANNULATION** : Toute annulation du séjour ne donnera lieu à aucun remboursement. Pour tout séjour annulé avant la date d'arrivée, la totalité des sommes versées restera acquise au camping. Lorsque le séjour est commencé, la totalité du prix du séjour reste acquise au camping. Il n'y a pas de remboursement possible quel qu'en soit le motif.

• ASSURANCE ANNULATION ET INTERRUPTION DE SEJOUR (Option recommandée).

Les montants sont : 15€ pour les emplacements et 25€ pour les locations. Remboursement des pénalités en cas d'annulation ou modification du séjour pour un motif garanti. Remboursement des frais de séjour réglés et non utilisés en cas de retour anticipé ; son montant est payable intégralement et uniquement lors de la réservation. **Il s'ajoute à celui de l'acompte** et concerne les personnes inscrites au séjour. Aucun remboursement ne sera effectué sans souscription à cette assurance (voir les conditions générales sur notre site WWW.camping-peupliers.com). **LE LOCATAIRE DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE ASSURE EN RESPONSABILITE CIVILE.**

• **PREFERENCE** : Lors de votre réservation, un numéro d'emplacement vous est attribué ; cependant, ce numéro n'est pas contractuel, il ne vous sera pas communiqué avant votre arrivée.

Sauf si vous avez choisi l'option : **Location/ Emplacement préférentiel (selon disponibilité)**. Voir tarif en vigueur au moment de la réservation.

• **DROIT A L'IMAGE** : En acceptant les conditions générales, vous autorisez gracieusement le camping à utiliser les vidéos et/ou photographies de vous et de tous les participants à ce séjour, qui pourraient être prises lors de vos vacances, pour les besoins publicitaires du camping (brochures, site internet, encart...) et ce, sans limitation de durée.

• **BRUITS OU NUISANCES** : Les responsables de ces nuisances seront expulsés sans remboursement.

• ACCES COMPLEXE AQUATIQUE

Pour l'accès au camping, le port du bracelet permanent est obligatoire. Toute personne non inscrite au contrat se verra refuser l'accès aux bassins. Les enfants doivent être obligatoirement accompagnés d'une personne majeure responsable (voir règlement des piscines). En raison des règles d'hygiène strictes imposées par l'ARS les shorts de bain et les sous-vêtements sont à présent interdits dans nos piscines.

Médiation des litiges de la consommation : Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant le processus de médiation des litiges de la consommation, le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par le camping Les PEUPLIERS. Le médiateur « droit de la consommation » ainsi proposé est MEDYCIS. Ce dispositif de médiation peut être joint par voie électronique www.medycis.fr ou par voie postale : Medycis – centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice – 73, blvd de Clichy, 75009 PARIS.

Chaque campeur, locataire ou visiteur doit respecter le REGLEMENT INTERIEUR du camping LES PEUPLIERS affiché à l'accueil du camping.